

Travaux pratiques d'électricité industrielle avec le professeur Chaumat au milieu de ses élèves, 1935.



« D'après la loi de son institution, le Conservatoire réunit les instruments de tous les arts à l'aide desquels l'homme peut se nourrir, se vêtir, se loger, se défendre, établir des communications dans toutes les parties du globe. »

Rapport du citoyen Grégoire sur le Conservatoire des arts et métiers, 17 floréal an VI (6 mai 1798), p. 3.



Avecam Pays de la Loire, Juin 2011 - Typographie et mise en page : Bruno Savin, Nolwenn Coudbou

le cnam
Pays de la Loire

25 ans

au service des hommes
et du territoire

« Il enseigne à tous et partout. »

Le 19 vendémiaire an III (10 octobre 1794), suite au rapport de l'abbé Grégoire, la Convention crée un Conservatoire national des arts et métiers.

- Espace de formation d'adultes : première institution de promotion du travail.
- Espace de conservation : premier musée de l'Industrie.

Sous l'autorité de savants, de praticiens et de chefs d'entreprise et sous l'égide du ministère de l'Agriculture du commerce et de l'industrie, il propose une approche citoyenne de l'enseignement.



L'enseignement du Cnam :
alliance entre science et industrie



Entrée du Conservatoire national des arts et métiers en 1830.

Avec une orientation technologique et professionnelle, son projet initial est d'éduquer les salariés et d'accompagner les petits entrepreneurs.

Il développe ensuite un enseignement technique supérieur appliqué aux arts : mécanique, chimie, économie industrielle.

Les cours publics, les cours du soir, les leçons du dimanche traitent de l'actualité scientifique, industrielle, économique et sociale.

Les salariés peuvent y décliner des parcours de formation originaux coordonnés avec leurs activités professionnelles.

Éducation populaire
et enseignement d'excellence

En 1900, le ministère du Commerce et de l'industrie intègre le Cnam dans le système national d'enseignement technique. Les premiers certificats de spécialité du Cnam sont mis en place.

Sous l'influence des radicaux solidaristes, ses enseignements s'ouvrent aux sciences sociales.

Pour permettre à ses auditeurs d'accéder à des certifications universelles, le Cnam passe sous l'égide du ministère de l'Instruction publique en 1920. Le diplôme d'ingénieur du Cnam voit le jour en 1922.

Enfin, à partir de 1935, des instituts des sciences appliquées peuvent délivrer des diplômes sur le modèle traditionnel des écoles. À la tradition d'éducation populaire s'associe un enseignement d'excellence.



Le Cnam ne doit « ignorer aucun des aspects humains de la vie dans l'entreprise ou dans notre société ».



Laboratoire informatique en 1962.

À la Libération, le Cnam devient un acteur majeur de la reconstruction nationale en développant la promotion supérieure du travail. Ses centres régionaux associés trament l'ensemble de l'Hexagone.

De 1963 à 1972, un système de cours sur le réseau télévisé réalise une modernisation de son précepte « montrer pour enseigner ».

Dans le projet de décentralisation (1983), sous l'autorité du Cnam, les centres associés se mettent au service des territoires.

Le décret du 22 avril 1988 définit les relations du Conservatoire avec le réseau de ses vingt-huit centres régionaux.

Former et qualifier

Le 17 juillet 1984, le Cnam est désigné comme grand établissement public participant à la mission de l'enseignement supérieur et à la recherche fondamentale et appliquée.

Ses enseignements couvrent désormais les grandes problématiques des sociétés modernes.

En 2009-2010, le Cnam c'est plus de 100 000 auditeurs, plus de 8 000 titres et diplômes délivrés, plus de 1 000 validations des acquis de l'expérience. 55 % des diplômes d'ingénieurs et 70 % des unités de valeur ont été décernés dans le réseau des centres associés. Son musée a reçu 250 000 visites.

Dans les champs de la recherche et du développement, ses 21 laboratoires concluent plus de 100 contrats chaque année.



Assises du Cnam en Pays-de-la-Loire, Nantes, 2006.

L' é d u c a t i o n e t l a f o r m a t i o n p o u r t o u s , t o u t a u l o n g d e l a v i e .

Vers l'Arcnam :

le déploiement du Cnam dans la région des Pays-de-la-Loire

Le Mans

Un centre associé (branche technique) est installé, suivi en 1970 d'un centre agréé (branche « juridique et économique »).

Angers

L'AAESTE (Association angevine d'enseignement supérieur technique et économique) permet l'ouverture en 1960 d'un centre associé du Cnam en collaboration l'ENSAM et la CCI.

Laval

Une annexe d'enseignement supérieur du centre du Mans est créée en 1962.

Nantes

La création de l'AFLO (Association de formation Loire océan) est décidée à Nantes le 15 février 1980. Jacques Vilaine, président de l'Université, la préside ; Édouard Bonnier, directeur du CROUS, lui assure le soutien logistique de son établissement.

L'AFLO et le centre associé de Nantes. 1980-1986

Un Centre associé à Nantes

Le 10 octobre 1980, un arrêté de création d'un centre à Nantes, porté par l'AFLO, est publié avec effet au 1^{er} octobre 1980. La première rentrée a lieu le 3 novembre 1980.

Une réponse à un vrai besoin en Pays-de-la-Loire

Des unités de valeurs ouvrent en 1984 à Saint-Nazaire, en 1985 à Cholet et en 1986 à La Roche-sur-Yon.

Une équipe de quelques personnes organise des formations dans toute la ville de Nantes (ENSM, ENV, ENITIAA, IUT, Université...).

Doter la région d'un outil de promotion supérieure du travail

Un besoin territorial

Pour Édouard Bonnier, directeur du CROUS, il s'agit de « concevoir une structure de formation complémentaire et non concurrentielle répondant à la fois aux besoins exprimés par les techniciens et aux nécessités économiques à court et moyen terme ».

Une démarche spécifique

Rapport pédagogique du 22 janvier 1980 : comment proposer une « alternative pour les auditeurs qui souhaiteraient effectuer toute leur formation sans interruption de leur activité professionnelle » ?

Trois filières

Des enseignements sont proposés dans trois filières prioritaires pour les Pays-de-la-Loire :

- informatique de gestion,
- organisation,
- électronique, électrotechnique, automatisme.

L'Association régionale du Cnam des Pays-de-la-Loire

L'Arcnam des Pays-de-la-Loire met en cohérence les formations des sept centres Cnam de la région. C'est la première structure régionale du Cnam. « Ce système de la promotion supérieure du travail offre l'avantage d'une grande souplesse grâce à son organisation en unités de valeur qui permet à chaque individu d'adapter sa formation à son rythme et à ses besoins. »¹

Un développement rapide

- Mise en place de l'activité de formation à distance en 1986.
- À partir de 1988, décentralisation vers le centre régional des Pays-de-la-Loire de certains instituts du Cnam.
- L'Arcnam construit son siège et entre dans ses murs à la rentrée de 1991. Elle intègre divers organismes partenaires à Laval, Angers, Cholet et La Roche-sur-Yon.
- 2010 : après le temps du développement vient celui de la consolidation et, en lien avec le Cnam, le moment de nouvelles évolutions...

1. Allocution d'Olivier Guichard, président du Conseil régional ; mise en place de l'Arcnam, vendredi 30 mai 1986.

Reforme et avenir

Un projet

L'Arcnam des Pays-de-la-Loire, à travers son offre de formation et de services, s'inscrit dans la continuité de l'engagement humaniste de l'abbé Grégoire. Elle s'attache à prolonger ces dynamiques citoyennes en refusant l'élitisme et se tournant vers l'excellence.

Un objectif

« Sécuriser les parcours en jouant son rôle d'assembleur pédagogique, social et financier. » (Arcnam, Axes stratégiques 2011-2014.)

Une équipe

250 collaborateurs animent au quotidien 7 centres (Angers, Cholet, La Roche-sur-Yon, Laval, Le Mans, Nantes et Saint-Nazaire) ; les activités déployées à Châteaubriant, La Ferté-Bernard, Pornic, Les Sables-d'Olonne et Les Herbiers ; et les instituts, unités et pôles spécialisés.

Reforme et avenir

Avec la réforme du Cnam initiée en 2008 par son administrateur général, d'autres processus administratifs et organisationnels se préparent en redéployant l'offre des chaires et des instituts en deux écoles, quatorze départements et six laboratoires.

C'est l'occasion de redéfinir les modalités de contractualisation de la nouvelle AG Cnam (Association de gestion du Cnam) avec la Région.



Si vous voulez en savoir plus, l'histoire du Cnam et de l'Arcnam des Pays-de-la-Loire sera développée dans un livre à paraître en 2012.



Cyril : « Accompagné, conseillé dans l'analyse de mon parcours, j'ai pu évoluer professionnellement de technicien en informatique industrielle à ingénieur. »



Marie-Hélène : « Quand on commence à se former, on y prend goût. Pour accompagner une reprise de travail après une maternité, j'ai suivi un bac + 2 en comptabilité en cours du soir et trouvé un emploi de comptable. Pourquoi ne pas poursuivre avec une licence en ressources humaines ? »



Sandrine : « J'ai bénéficié d'un accompagnement qui m'a permis, après un échec au bac, de réussir une VAE de niveau 2 (M1). C'est une démarche très valorisante. »



Éric : « Je veux continuer à accroître ma capacité à comprendre afin d'agir au mieux. Après des cours soir de comptabilité et un cycle Bac + 5 en management de projets, cela a permis à l'apprenti boulanger que j'étais de devenir chef d'entreprise. »



Agnès : « Un bilan de compétences et un accompagnement adapté m'ont aidée à découvrir mes aptitudes et de mes compétences. Assistante administrative à l'origine, je dirige aujourd'hui une résidence senior. »



Tony : « Magasinier sorti très tôt du système scolaire, j'ai pu concilier activité professionnelle et formation, acquérir des connaissances directement opérationnelles et devenir informaticien via un certificat de compétence. »